



19/12/2025

MONTIVILLIERS LANCE LE DISPOSITIF « SPORT SANTÉ SUR ORDONNANCE » EN PARTENARIAT AVEC PLANETH PATIENT

À partir de janvier 2026, la Ville de Montivilliers met en place un dispositif pour favoriser la reprise d'une activité physique adaptée chez les personnes disposant d'une prescription médicale. Ce programme est développé en partenariat avec l'association Planeth Patient, reconnue pour son expertise en matière de sport santé.

Après avoir obtenu une ordonnance auprès de son médecin, le patient est orienté vers la Maison Sport Santé du territoire, portée à Montivilliers par Planeth Patient. Le parcours débute par un atelier pédagogique sur les bénéfices de l'activité physique et les risques liés à la sédentarité, suivi d'un bilan personnalisé réalisé par un enseignant en activité physique adaptée.

Sur la base de ce diagnostic, un programme est proposé : renforcement musculaire, cardio, travail postural... Les séances se dérouleront au complexe sportif Max Louvel ou dans des clubs partenaires. Si des limitations importantes sont constatées, le patient sera orienté vers un kinésithérapeute.

Le parcours comprend 12 séances, encadrées par des professionnels, et se termine par un bilan final pour mesurer les progrès. Les bilans sont gratuits. Les séances peuvent être prises en charge par certaines mutuelles, la CPAM, ou la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (jusqu'à 5 € par séance sous conditions).

Avec « Sport santé sur ordonnance », Montivilliers s'engage à promouvoir la santé par le mouvement et à lutter contre la sédentarité, en offrant un accompagnement personnalisé et sécurisé à ses habitants.

Contact presse :

Edwige CHAPELLE
Responsable du service Communication
Tél. 02 35 30 96 46 – 06 18 66 19 36
edwige.chapelle@ville-montivilliers.fr

Benoît BAUDU
Chargé de Communication
Tél. 06 26 66 81 12
benoit.baudu@ville-montivilliers.fr